

# Aire de Stationnement pour Camping-Cars de Saint-Éloi

Diois



Proche du centre ville et de l'Office de  
Tourisme. Stationnement limité à 72h  
consécutives. Gratuit du 1er novembre  
au 31 mars et payant du 1er avril au 31  
octobre. Attention, fermetures possibles  
selon événements, se renseigner.

## Infos pratiques

Catégorie : Hébergements

# Description

Il existe une aire de service, sur l'Aire de Meyrosse, Boulevard du Maréchal Leclerc, devant l'Office de Tourisme, proposant les services suivants : vidange (eaux grises uniquement), eau potable, WC publics, wifi.

Une aire de service pour camping-cars existe également au camping municipal de Justin.



# Toutes les informations pratiques

## Informations pratiques

### Ouverture:

Du 01/04 au 31/10 tous les jours.  
Attention aire fermée du 17/05 au 21/06/2024.

Du 01/11 au 31/03 tous les jours.

### Tarifs:

Du 01/04 au 31/10/2024

Emplacement : de 0 à 5 € (Camping-cars et camions aménagés

- Gratuit jusqu'à 1h30
- 2 euros pour 4h
- 5 euros par 24h).

Du 01/11/2024 au 31/03/2025

Emplacement : Stationnement gratuit.

### TARIFS SPÉCIFIQUES

Camping-cars et camions aménagés utilisés par des personnes domiciliées à Die, des travailleurs saisonniers ou des stagiaires.

Inscription obligatoire auprès de la police municipale sur présentation de justificatifs : 06 78 06 65 69 / du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / 7 Rue Félix Germain.

- 20 euros mensuels
- 5 euros pour 72h

Tentes, bâches, hamacs, et fils à linge sont interdits. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Tents, tarps, hammocks and washing lines are prohibited.

Plus d'informations sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr).

### Services:

Animaux acceptés

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays Diois le 02/03/2026

## Contact

Parking Saint-Éloi (P10)  
Boulevard du Maréchal Leclerc  
26150 Die  
Tél. 04 75 21 08 77  
[administration@mairie-die.fr](mailto:administration@mairie-die.fr)  
<http://www.mairie-die.fr/>